

LA GAZETTE d'AGUILCOURT

BULLETIN COMMUNAL d'INFORMATION

N° 280


avril 2010

Site Internet : <http://www.aguilcourt.com>



AGUILCOURT

SAMEDI 31 MAI ET DIMANCHE 1ER JUIN

 *La chronique*

Le budget

Le 2 avril dernier votre conseil municipal a approuvé à l'unanimité des membres présents le budget 2010. Ce budget a été élaboré avec le souci de préserver votre pouvoir d'achat. Les taux de fiscalité locale 2010 augmenteront de 1.5 % par rapport à 2009. La maîtrise budgétaire reste pour nous un combat permanent :

↳ Autofinancement communal = recettes des trois taxes

- Taxe d'habitation : 25 931 €

- Taxe foncier bâti : 17 041 €

- Taxe foncier non bâti : 7664 €

Soit un total de 50 636 €

Certaines dépenses sont incompressibles et ont une importance sur notre marge de manœuvre qui sont d'environ

- salaires : 36 570 €

- écoles : 25 000 €

- remboursement d'emprunts : 29500 € **Soit un total de 91 070 €**

Au regard de ces chiffres vous comprendrez ma préoccupation pour financer le projet d'école de Condé sur Suippe.

Pour l'année 2010 le coût par élève pour le fonctionnement est de 765 € ; si le projet de la nouvelle école est réalisé et que nous conservons les 2 sites le coût par élève serait d'environ 1500 €, soit une augmentation de vos impôts de 50 % : ce qui n'est pas acceptable et c'est pourquoi nous sommes en négociation depuis plus de 2 ans.

Pour réduire ces coûts de fonctionnement nous avons proposé au syndicat de réaménager l'espace intérieur du nouveau site avec 7 classes afin d'y accueillir tous les élèves, mais selon le vice président du syndicat cela n'est pas possible et il ne faut pas perdre de temps.

Je suis très étonné par cette attitude : pourquoi un tel empressement alors que les effectifs ont diminué d'environ 18 % en quelques années et qu'il est question de fermeture de classe.

Ce projet a été élaboré sans tenir compte de la capacité de financement des communes membres ; ce qui est pour toute personne de bon sens le béaba pour instruire un dossier de 2.5 millions d'euros.

Pour mener un projet de cette envergure l'adhésion des communes doit être totale ce qui n'est pas le cas.

OUI au confort et à l'intérêt des enfants et des enseignants mais pas à n'importe quel prix.

Le Maire

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 avril 2010 - *1 conseiller absent*

Le Maire ouvre la séance et invite l'assemblée à en élire un secrétaire : Monsieur Laurent FOISSY est élu.

Le procès verbal de la réunion précédente est lu et approuvé.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des Membres présents le compte de gestion et le compte administratif 2009 pour la commune, présenté par Monsieur PREVOT Gérard, Maire de la commune.

Ces comptes font apparaître pour l'exercice 2009 les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	173 733.78 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	53 652.66 €
<u>RESULTAT EXECUTION DU BUDGET :</u>	<u>227 386.44 €</u>

AFFECTATION DU RESULTAT 2009-COMMUNE

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et l'instruction comptable M14, et après avoir approuvé le compte administratif 2009, qui fait apparaître un excédent de fonctionnement (résultat comptable + report à nouveau créditeur) d'un montant de 173 733.78 € et un excédent d'investissement d'un montant de 53 652.66 €, décide d'affecter au budget 2010, le résultat de clôture de la section de fonctionnement comme suit :

- Affectation à l'excédent reporté, compte 002, pour 173 733.78 €

SUBVENTIONS 2010

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des Membres présents, l'attribution des subventions suivantes au titre de l'exercice 2010:

C .C.A.S	500 €	HARMONIE DE GUIGNICOURT	50 €
LECTURE ET CULTURE	152.45 €	AMIC ACPG CATM GUIGNICOURT	25 €
ADMR GUIGNICOURT	160 €	UNC Section Guignicourt	25 €
ASVS	70 €		

VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2010

Le Conseil Municipal après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des trois taxes directes locales décide de retenir, à l'unanimité des membres présents les taux suivants pour l'année 2010, correspondant à une augmentation de 1.5 % applicable aux bases de l'habitation, du foncier bâti, foncier non bâti et aucune augmentation pour le taux de la taxe professionnelle

TAXE D'HABITATION	11.12 %
TAXE SUR LE FONCIER BATI	10.64 %
TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	14.43 %

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2010-COMMUNE

Monsieur le Maire fait part des différents travaux sur 2010 comme le changement des rideaux de la salle communale, la réparation du tracteur et le changement de 2 fenêtres de la mairie qui n'obtiendront aucune subvention en Dotation Globale d'Equipement puisque le montant des travaux n'est pas assez important.

Il informe également que la subvention du CCDL sur l'adduction d'eau ne peut être que sur la part communale. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents le budget primitif

2010 conforme à la nouvelle maquette budgétaire et comptable, présenté par Monsieur PREVOT Gérard. Ce budget s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	Dépenses et recettes :	300 239 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	Dépenses et recettes :	380 683 €

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des Membres présents le compte de gestion et le compte administratif 2009 pour la commune, présenté par Monsieur PREVOT Gérard, Maire de la commune.

Ces comptes font apparaître pour l'exercice 2009 les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	8 965.49 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	- 19 592.44 €
<u>RESULTAT EXECUTION DU BUDGET :</u>	<u>- 10 626.95 €</u>

AFFECTATION DU RESULTAT 2009-ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et l'instruction comptable M4, Après avoir approuvé le compte administratif 2009, qui fait apparaître un excédent de fonctionnement (résultat comptable + report à nouveau créditeur) d'un montant de 8 965.49 € et un déficit de la section d'investissement d'un montant de 19 592.44 € et décide d'affecter au budget 2010, le résultat de clôture de la section de fonctionnement comme suit :

- Affectation à l'excédent reporté, compte 002, pour 8 965.49 €
- Affectation au compte 1068, pour 10 626.95 €

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2010-ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire fait part des travaux réalisés par l'entreprise Legros pour l'entretien préventif et curatif de la station d'assainissement. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents le budget primitif 2010 conforme à la nouvelle maquette budgétaire et comptable, présenté par Monsieur PREVOT Gérard. Ce budget s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	Dépenses et recettes :	74 474 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	Dépenses et recettes :	51 074 €

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Carte communale

Monsieur le Maire présente les différents projets qui lui ont été communiqués par les propriétaires fonciers et prendra contact avec le cabinet Environnement Conseil afin d'organiser une réunion avec les conseillers pour définir concrètement les limites de la carte communale.

Commission sports, loisirs, jeunesse

Il a été proposé un voyage à Nigloland pour les enfants et parents de la commune. La commune donnera une subvention pour le transport en bus.

La commission des fêtes souhaite racheter la vaisselle de l'association ALMA pour la mettre à disposition lors de la location de la salle.

Il a été convenu de faire un inventaire avec Christine Bernier et Paul Mougenot, président de l'association afin d'évaluer la valeur.

Syndicat de gestion du regroupement de la Vallée de la Suipe (PREVOT G – FOISSY L.)

Il a été présenté aux Conseillers le contenu des différentes réunions.

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Les habitants de la commune sont invités à participer à la

cérémonie commémorative du 8 mai 1945 qui se déroulera le samedi de la manière suivante :

- à 11 heures, dépôt de gerbes au monument aux morts, en présence des membres du Comité d'entente des anciens combattants de Guignicourt.

L'Harmonie de Guignicourt prêtera son concours à cette commémoration.

Les participants seront ensuite conviés à un vin d'honneur.

C'EST BIENTOT LA FETE AU VILLAGE

*La fête patronale d'Aguilcourt
aura lieu le samedi 5 et dimanche 6 juin.*

Comme à l'accoutumée, le manège pour enfants, le tir et la confiserie ainsi que les auto-scooters seront « de la fête ».

Le bal public, animé par MUSIC INSTINCT, aura lieu le samedi soir à partir de 22 h et un bal apéritif sera proposé le dimanche en fin d'après-midi.

Le dimanche, vers 16 h, EURO DANCE & LES MINISTARS vous proposeront leur programme de danse Méga style.

PERMANENCE DE LA MAIRIE

Les permanences du secrétariat de mairie et du maire ne seront pas assurées du 12 au 16 avril inclus.

ELECTIONS REGIONALES – 14 MARS ET 21 MARS

Résultats d'Aguilcourt

Dimanche 14 mars 2010

Inscrits : 282 Votants : 124 Exprimés : 117

Noms	Voix	%
Avec la gauche rassemblée pour la Picardie-Liste conduite par Claude GEWERC	28	23.93
Envie de Picardie-Liste conduite par Caroline CAYEUX	30	25.64
EUROPE ECOLOGIE PICARDIE-Liste conduite par Christophe PORQUIER	13	11.11
Force Picardie Rassemblement Centriste et Ecologise-Liste conduite par France MATHIEU	5	4.27
TOUT CHANGER RIEN LACHER	2	1.71
Liste Front National pour la Picardie et le peuple Français !	26	22.22
Liste Lutte ouvrière	2	1.71
Pour notre PICARDIE, nos EMPLOIS, notre SECURITE, nos FAMILLES, nos TRADITIONS, notre IDENTITE FRANCAISE LE PARTIE DE LA France-Liste conduite par Thomas JOLY	5	4.27
Ensemble pour une Picardie à gauche, solidaire, écologiste et citoyenne-Liste conduite par Thierry AURY	2	1.71
Colère et espoir-Liste conduite par Maxime GREMETZ	4	3.42

Dimanche 21 mars 2010

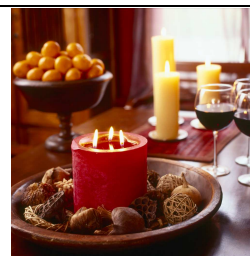
Inscrits : 282 Votants : 147 Exprimés : 142

Noms	Voix	%
------	------	---

Avec la gauche et les écologistes rassemblés pour la Picardie-Liste conduite par Claude GEWERC	71	50
Envie de Picardie-Liste conduite par Caroline CAYEUX	47	33.10
Front National pour la Picardie et le peuple Français-Liste conduite par Michel GUYOT	24	16.90

Rejoignez-moi !

*Profitez de ce que la vie a de meilleur à vous offrir...
Financez vos projets et vos rêves ... avec un complément de
revenu rapide, et sans investissement !*



Tirez parti de cette fabuleuse opportunité qui vous permettra :

- d'aménager votre planning à votre guise : plus de temps à consacrer à votre famille ;
- de construire une activité profitable, saine sans investissement de départ ;
- de jouir d'une excellente rémunération, à la hauteur de votre implication



Votre Collection Initiale :
370€ de produits pour démarrer !



*Cette activité vous intéresse ? N'hésitez pas à me contacter pour obtenir
davantage d'informations... je me tiens à votre entière disposition !*

**J'ORGANISE UNE RÉUNION D'INFORMATION
LE VENDREDI 23 AVRIL 2010 DE 14 H À 16 H
À LA SALLE COMMUNALE D'AGUILCOURT
Claude Berth au 06.10.86.52.27 – claude.berth@wanadoo.fr**

LA GAZETTE D'AGUILCOURT

Conception et mise en page : Salomé GAUCHE
Responsable de la publication : G.PREVOT